

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE ET  
D'ÉCOLOGIE DU QUÉBEC

**PLAN DE  
DÉVELOPPEMENT**

---

**Actualisation 2007**



# Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

## Plan de développement

**Actualisation 2007 \***

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à fa fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

### LA MISSION

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est un organisme sans but lucratif qui regroupe les passionnés en horticulture, en écologie et en environnement et qui a pour mission de :

« Développer l'horticulture chez tous les Québécois, promouvoir les bienfaits de sa pratique au niveau social, économique, culturel et environnemental, et favoriser l'expression de son excellence ».

### LES GRANDS OBJECTIFS

- Regrouper les organismes et les associations de personnes qui œuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- Représenter et défendre les intérêts de ses membres, et leur fournir des services en relation avec sa mission
- Collaborer à l'amélioration des connaissances des Québécois dans les domaines de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- Favoriser l'excellence de la pratique de l'horticulture et de l'écologie

### LES PRINCIPES DIRECTEURS

- Rechercher à toujours être bien comprise de ses membres
- Reconnaître les talents et les compétences de ses membres
- Diffuser de l'information en matière d'horticulture et d'écologie

### LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

- Développer la pratique de l'horticulture chez les Québécois
- Établir de nouveaux partenariats financiers et/ou affinitaires pour maximiser la réalisation de sa mission et les réponses aux attentes des membres
- Accroître la contribution des membres au développement de la Fédération et de la pratique de l'horticulture dans le respect de l'environnement
- Réaffirmer l'importance de la pratique active de l'horticulture et de l'écologie

### LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

La Fédération doit s'assurer de bases solides sur lesquelles pourront s'appuyer sa croissance et son expansion. Pour ce faire, elle entend se donner les moyens d'être une organisation efficace et efficiente, afin d'augmenter sa performance auprès de ses membres. Sa stratégie de développement se résume ainsi:

CONSOLIDATION ET CROISSANCE PROGRESSIVE

\* La date de référence du plan de développement est le 1<sup>er</sup> janvier de l'année  
Le présent document a été approuvé par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue le 26 avril 2008

# Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

## Plan de développement organisationnel

### Actualisation 2007

| Objectif de développement  | Indices de mesure   | Actions  |
|--|---|--|
| <b>1. <u>Développer la pratique de l'horticulture chez les Québécois</u></b>   |   |  |
| 1.1 Aider les membres qui veulent présenter des salons ou des expositions ayant un rayonnement régional et ce, afin d'accroître les savoirs généraux et techniques et des membres et des futurs pratiquants de ce type de loisir               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'événements</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul> | Présentation d'un projet succinct (200 mots) assorti d'une demande budgétaire réaliste. Chaque projet sera évalué au mérite et la Fédération s'engage à publiciser l'événement                 |
| 1.2 Poursuivre l'implantation du programme d'initiation des jeunes à l'horticulture en collaboration avec les maisons d'enseignement et ce, afin d'accroître leurs connaissances générales et pratiques dans la culture et le soin des plantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes initiés et de projets</li> </ul>                | Continuation du programme existant depuis 1994 : Horti-Jeunes  |
| 1.3 Mettre en œuvre des stratégies adaptées visant à intéresser les aînés et les nouveaux retraités à la pratique de ce loisir   |   | Adapter le programme Horti-Aînés aux exigences ponctuelles des groupes désireux de s'investir dans cette activité génératrice de loisir et de santé  |
| 1.4 Supporter les membres dans leurs responsabilités liées à la gestion de leur organisation   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'événements.</li> <li>• Réaction des membres</li> </ul>  | Actualiser et publiciser la documentation d'aide déjà disponible aux membres   |
| 1.5 Supporter la Fondation René Paquet en horticulture et en écologie dans l'atteinte de ses objectifs de renforcement des bonnes pratiques horticoles au Québec   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets supportés par la Fondation</li> </ul>          | Participation aux campagnes de financement de la Fondation. Dons particuliers  |
| <b>2. <u>Établir de nouveaux partenariats financiers et/ou affinitaires pour maximiser la réalisation de la mission et les réponses aux attentes des membres</u></b>   |   |  |
| 2.1 Mettre en œuvre, lorsque possible, des partenariats financiers ou affinitaires afin de maximiser la réalisation des activités de la Fédération et des projets de ses membres   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'événements subventionnés</li> </ul>                     | Rapport annuel bien structuré au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Maintenir une feuille de route impeccable pour amorcer rapidement toute négociation avec un partenaire privé |

| Objectif de développement   | Indices de mesure  | Actions   |
|---|--|---|
| <b>3. <u>Accroître la contribution des membres au développement de la Fédération et de la pratique de l'horticulture</u></b>  |  |   |
| 3.1 Colliger et publiciser toute expertise, détenue par les membres, susceptible de contribuer à l'enrichissement ou à la diversification de la mission de la Fédération                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des résultats</li> </ul>   | Les membres du conseil d'administration, lorsqu'ils en ont connaissance, devraient signaler au secrétariat qu'un membre détient un savoir particulier qu'il souhaiterait partager avec d'autres, sur une base régionale ou lors d'un colloque   |
| 3.2 Favoriser la tenue de rencontres régionales afin d'accroître les échanges, les alliances et les partenariats entre les membres et de faire connaître le «message de la Fédération»            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres</li> <li>• Réactions des membres</li> </ul>                | Des rencontres régionales doivent être planifiées à chaque année. L'administrateur responsable en profite pour véhiculer le «message» de la Fédération  |
| 3.3 Maintenir le nombre de membres de la Fédération et le degré de fidélité de ses membres  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de membres</li> </ul>  | Ce doit être une préoccupation constante, l'objectif étant d'augmenter le nombre de membres   |
| 3.4 Optimiser la contribution des membres du CA, tant dans leur rôle d'animateur qu'au niveau de leurs connaissances techniques, pour affirmer la présence de la Fédération auprès de ses membres | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action approuvé par le CA</li> <li>• Évaluation des résultats</li> </ul> | Le «message» de la Fédération doit être adressé personnellement par les administrateurs désignés pour chaque région à l'occasion d'une lettre de présentation après l'élection d'un nouveau conseil d'administration  |
| 3.5 Améliorer les outils de communication destinés aux membres afin d'accroître la quantité et la qualité des contenus  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action approuvé par le CA</li> <li>• Évaluation des résultats</li> </ul> | Continuer la publication de Horti-Plus, feuillet de prestige destiné à l'ornithologie et à l'environnement  |
| <b>4. <u>Réaffirmer l'importance de la pratique active de l'horticulture et de l'écologie</u></b>   |  |   |
| 4.1 Favoriser les activités qui soulignent l'excellence dans la pratique, l'engagement bénévole et les contributions exceptionnelles au développement   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de groupes, de partenaires et d'individus reconnus</li> </ul>            | Continuer à utiliser les certificats «Honneur au mérite» de la Fédération, à publiciser les prix Marie-Victorin et Pierre-Hugues Boisvenu et, à soutenir les actions de l'Ordre National de Romarin, dont le programme des Jeunes Pousses   |
| 4.2 Mettre en valeur les retombées sociales, municipales et provinciales de la pratique ou de l'apport de l'horticulture à la réalisation de projets spécifiques                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation critique des résultats</li> </ul>                                    | Utiliser HORTIQUOI, le site web de la Fédération et la tribune de l'assemblée générale de la Fédération pour assurer la promotion de ces retombées. Maintenir une forte présence au sein de la Corporation des Fleurons du Québec dans le cadre du programme de classification horticole pour les municipalités du Québec |